

TABAGISME PASSIF

La fin d'un cauchemar

Un lecteur sierrois se plaint d'avoir fait un affreux cauchemar durant lequel il apprenait que nos parlementaires fédéraux avaient voté une loi pour l'interdiction de la fumée de tabac dans tous les lieux publics.

Il craint vivement une horrible atteinte à sa liberté de fumeur et voit déjà le jour où il devra se réfugier dans les WC pour assouvir sa funeste habitude!

Je dois malheureusement lui confirmer qu'une interdiction légale de la fumée de tabac dans tous les lieux publics fermés est inéluctable. Une grande majorité de la population souhaite cette mesure et même les fumeurs n'y sont plus franchement opposés.

On a pris conscience que le tabagisme passif fait des ravages dans notre pays en tuant chaque année près de 1000 personnes. On est donc confronté à un important problème de santé publique et une mesure en fait très simple permettra d'y apporter un remède efficace.

Comme beaucoup, ce fumeur fait l'amalgame avec d'autres comportements dangereux pour la santé; mais trop boire, trop manger, prendre des risques démesurés ne nuit pas directement à la santé de son entourage. Fumer en présence d'autres personnes dans un endroit fermé le fait!

Il faut enfin préciser que la lutte contre le tabagisme n'est pas une guerre contre les fumeurs. Ceux-ci pourront toujours fumer cigares, cigarettes et pipe, soit à l'air libre, soit seuls dans leurs intérieurs.

Un fumeur, pour ne pas être un danger pour lui-même et son entourage, pour ne pas subir les slogans écrits sur les paquets de cigarettes, pour ne pas devenir intolérant vis-à-vis des non-fumeurs et ne pas faire de mauvais cauchemars, possède un excellent moyen: arrêter de fumer! Des moyens efficaces sont actuellement à sa disposition pour l'aider à s'affranchir définitivement de son statut d'esclave du tabac.

DOCTEUR HUBERT S. VARONIER,

Crans-Montana,

A. Privat-Docent-Université de Genève,

Spécialiste FMH

en pédiatrie + allergologie

président du CIPRET-VS